



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 43
Hebdomadaires régionaux de la Côte-Nord

Projet de réhabilitation de l'anse du Moulin à Baie-Comeau par Alcoa ltée

LE BAPE INFORME LA POPULATION LE 21 OCTOBRE 2014 À BAIE-COMEAU

Québec, le 30 septembre 2014 – Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) tient une séance d'information sur le *Projet de réhabilitation de l'anse du Moulin à Baie-Comeau* par Alcoa ltée. Cette séance à laquelle participera le promoteur sera animée par une représentante du BAPE et aura lieu le **mardi 21 octobre 2014, à compter de 19 h 30, au Carrefour Maritime, 20, avenue Cartier à Baie-Comeau**. L'objet de la séance d'information est de permettre aux citoyens de s'informer sur le projet, la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, le processus de consultation publique ainsi que sur le rôle du BAPE. Cette séance d'information s'inscrit dans le mandat que le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, a confié au BAPE. Ce dernier doit rendre accessibles au public l'étude d'impact et l'ensemble du dossier relatif au projet. La période d'information et de consultation du dossier par le public débute aujourd'hui et se terminera le 14 novembre prochain.

C'est durant cette période de 45 jours que tout citoyen, tout groupe, toute municipalité ou tout organisme peut faire la demande d'une audience publique auprès du ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Le cas échéant, une commission du BAPE pourrait être chargée d'enquêter sur le projet et de consulter la population à cet effet.

OÙ CONSULTER LA DOCUMENTATION SUR LE PROJET ?

Les citoyens peuvent se renseigner sur le projet en consultant l'étude d'impact réalisée par le promoteur et les autres documents décrivant le projet et, entre autres, ses répercussions sur l'environnement. À compter d'aujourd'hui et jusqu'au 14 novembre 2014, ces documents peuvent être consultés à la Bibliothèque Alice-Lane, 6, avenue Radisson à Baie-Comeau.

L'ensemble du dossier est également disponible au bureau du BAPE à Québec, au 575, rue Saint-Amable, bureau 2.10 et à Montréal, à la Bibliothèque des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal, Pavillon Hubert-Aquin, au 400, rue Sainte-Catherine Est, local A-M100 de même que sur le site Web du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca, sous la rubrique « Mandats en cours ».

LE PROJET

Alcoa ltée désire faire le dragage des sédiments contaminés et la réhabilitation environnementale du site de l'anse du Moulin, à Baie-Comeau. La baie des Anglais, dans laquelle se trouve l'anse du Moulin, serait une des zones marines les plus contaminées au pays, et reconnue comme telle depuis les années 1980 par le ministère de l'Environnement de l'époque. La contamination, liée à la présence importante de biphényles polychlorés (BPCs) et d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAPs), aurait pour origine les activités passées de l'aluminerie située en bordure de l'anse du Moulin, maintenant propriété d'Alcoa.

Les objectifs visés par la réhabilitation du site sont de réduire l'impact potentiel de la présence de sédiments contaminés sur les organismes aquatiques, de limiter le potentiel de transport des contaminants provenant de l'anse du Moulin, et de celle-ci vers la baie des Anglais, ainsi que d'apporter une solution optimale et pérenne au problème de contamination des sédiments.

Les travaux envisagés par le promoteur sont une combinaison de différentes options qui permettraient, selon lui, de réduire au minimum l'impact de la contamination des sédiments, afin de trouver une solution permanente ou à très long terme (de 30 à 100 ans). Le projet est évalué à 27 M \$. Les travaux devraient se réaliser de 2017 à la fin de 2018, avec des travaux préparatoires à la fin de 2016.

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Selon le promoteur, les répercussions seront limitées à l'anse du Moulin et elles toucheront d'abord les milieux physique et biologique. Les principales répercussions sur le milieu physique ont trait à la bathymétrie et aux fonds marins, ainsi qu'à la qualité des sédiments. Le promoteur considère par ailleurs que la végétation aquatique et les invertébrés benthiques, tous deux dans le milieu biologique, seront touchés positivement par la réhabilitation des sédiments pendant le projet. Il souligne également qu'à la fin de travaux, la réhabilitation des sédiments aura des répercussions positives dans le milieu humain, soit sur l'éducation et la recherche, sur les équipements et les infrastructures et sur les activités économiques.

Les mesures d'atténuation proposées par le promoteur incluent, notamment, le remplacement de l'huile conventionnelle par de l'huile végétale dans la machinerie, l'accès permanent et facile à une trousse d'urgence de récupération des produits pétroliers et des matières dangereuses complètes et l'absence de rejet de débris, de rebuts, de déchets ou de matériaux dans la zone des travaux ou dans le milieu aquatique.

À la fin des travaux de dragage et des travaux de remblayage et de recouvrement, le promoteur prévoit effectuer un relevé bathymétrique, qui sera fourni aux autorités concernées afin qu'elles soient avisées des nouvelles conditions de navigation dans les installations portuaires.

LA DEMANDE D'AUDIENCE PUBLIQUE

Toute personne, tout groupe, tout organisme ou toute municipalité qui désire que le projet soit discuté et évalué publiquement peut faire une demande d'audience publique pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public. Cette demande doit être transmise, par écrit, au plus tard le 14 novembre 2014, au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7. Le requérant doit y indiquer les motifs de sa demande et son intérêt par rapport au milieu touché par le projet.

Les personnes désireuses d'obtenir plus de renseignements peuvent communiquer avec Julie Olivier, au numéro suivant : 418 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, poste 539 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : rehabilitation-baie-comeau@bape.gouv.qc.ca.